

**N°207**

**Mercredi 26 janvier 2011**

Prochaine parution : 18 février 2011

Rédaction du Santécois :

Tél : 02.98.29.74.65

Fax : 02.98.29.79.12

Mail : [mairie-de-santec@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-santec@wanadoo.fr)

[www.santec.fr](http://www.santec.fr)



La Cérémonie des vœux 2011 du Maire

## INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

### LES VŒUX DU MAIRE

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire s'est déroulée le vendredi 14 janvier, à la salle polyvalente, où près de 300 personnes s'étaient réunies, démontrant ainsi le fort intérêt de la population pour leur commune. On a également pu noter la présence de Marylise LE BRANCHU, députée, Jacques EDERN, Conseiller Général, des Maires et des Élus des communes voisines.

Le maire a d'abord eu une pensée pour les santécois qui sont dans le malheur d'avoir perdu un être cher, à ceux qui souffrent de maladie, d'isolement ou de difficultés sociales et financières. Il leur a assuré le soutien de leur municipalité et a invité toutes les personnes qui sont dans le besoin à utiliser les services de leur C.C.A.S. et en particulier de la Banque Alimentaire.

Il a ensuite présenté un bilan des investissements réalisés en 2010, tels que le boulodrome, l'école, le lotissement communal et différents travaux de voirie et d'enfouissement de réseaux. Le bilan s'est clôturé par quelques chiffres encourageants pour l'avenir de Santec. En effet, au dernier recensement, la commune comptait 2284 habitants mais le plus remarquable est que pour la première fois depuis 10 ans (ce n'est seulement que la troisième fois que cela se produit sur les 30 dernières années !), **les naissances, au nombre de 23, ont pris le dessus sur les décès au nombre de 20**, statistiques positives à compléter par 14 mariages célébrés. Quant aux permis de construire, **34 ont été accordés** (dont 3 seulement à usage de résidence secondaire) contre 18 en 2009 et 14 en 2008.

Puis, le maire a souhaité faire part à l'assemblée des projets pour l'année 2011 et les années à venir, à savoir la construction de vestiaires aux normes pour le terrain de football dont le démarrage, prévu en 2010 a dû être repoussé en raison de problèmes administratifs à présent réglés, l'étude pour la dépollution et la remise en état de l'ancienne décharge du Meantoul, site remarquable qui pourrait offrir après sa remise au propre des possibilités d'aménagement diverses, la création d'un foyer des jeunes, la jeunesse étant au cœur des préoccupations de la municipalité, le schéma d'aménagement du bourg avec entre autres la création de résidences adaptées pour les anciens, et ce afin de retarder le plus possible leur départ en maison de retraite, et enfin si les chiffres officiels du budget 2010 confirment ce qu'ils sont aujourd'hui, le démarrage anticipé de la 2<sup>nde</sup> tranche des travaux de l'école pour une rentrée des élèves du primaire courant 2013.

Le maire a ensuite précisé qu'en raison du désengagement criant de l'État, la commune trouve très vite ses limites seule. C'est pourquoi sa prospérité et son développement passent par la solidarité intercommunale. Grâce à la petite dimension de la Communauté de Communes du Pays Léonard, son homogénéité et son dynamisme, il y règne une excellente ambiance et une très belle entente entre les maires et tous les élus.

Après avoir remercié les associations, les entreprises, les directrices des écoles, l'Abbé François Pouliquen, le personnel communal, les bénévoles en général et tous les acteurs de la vie locale, pour leurs initiatives solidaires ou culturelles, leur engagement et leur investissement qui contribuent au dynamisme de la commune, il a souhaité la bienvenue aux nouveaux santécois les invitant à participer à la vie associative si riche et diversifiée et ce afin de favoriser leur intégration.

Bernard LE PORS se dit résolument optimiste pour Santec en raison de la situation présente de la commune, des perspectives de développement encourageantes et des projets aboutis et à venir au niveau intercommunal. Avec son équipe unie, responsable et volontaire, il s'engage à relever tous les défis pour donner de la commune une image de générosité, de solidarité et de bien être, « dans un cadre si beau et si naturel à préserver précieusement ».

La cérémonie s'est terminée par la présentation des membres du tout nouveau Conseil Municipal Enfants, qui ont reçu cette année la distinction de « Santécois de l'année ».



## RÉTROSPECTIVE DES ANIMATIONS

*La fin de l'année 2010 et le début 2011 auront été riches en animations destinées à toutes les générations et ont connu un franc succès, fédérant ainsi les Santécois pour des actions festives ou solidaires.*

### Téléthon 2010

Pour la deuxième année consécutive, la commune de Santec a participé le samedi 4 décembre, au Téléthon en partenariat avec le Comité Léonard Contre les Myopathies, permettant ainsi de récolter 3 000€ sur notre commune. Les enfants des deux écoles, des particuliers et près d'une quinzaine d'associations ont œuvré pour que cette journée solidaire soit une réussite. Le chèque commun aux trois communes participantes, Santec, Roscoff et St Pol de Léon, d'un montant de 24 045€, a été remis au responsable nord-finistérien de l'A.F.M. le 17 janvier à la salle polyvalente de Santec.



## REPAS DU C.C.A.S.

L'un des temps forts des festivités de fin d'année est, sans nul doute, le repas du C.C.A.S., réservé aux Santécois âgés de plus de 70 ans. Il a cette année rassemblé une centaine de convives à la salle polyvalente. Le banquet, préparé par Guénolé AUTRET et Sébastien FALGUIERES, cuisiniers à la commune, et par la boulangerie LORRE, a été fort apprécié des participants. La fête a été animée par les musiciens François BORGNE et Yves COMBOT et ponctuée de chants et d'histoires drôles.



*Anna Rolland et François Pichon étaient la doyenne et le doyen de l'assemblée*

*Le Maire et les membres du C.C.A.S. ont accueilli les « jeunes » de 70 ans qui participaient pour la première année au repas*



*La salle polyvalente était comble pour ce rendez-vous annuel convivial et festif.*



*Conteurs et chanteurs ont divertifié l'assemblée accompagnés par François BORGNE et Yves COMBOT*

### UNE PENSÉE POUR CEUX QUI N'ONT PAS PU Y PARTICIPER !

Les personnes âgées de plus de 75 ans qui n'ont pas pu participer au repas, ont reçu de la part du C.C.A.S. un paquet contenant des douceurs et un coffret de galettes bretonnes, personnalisé avec des photographies de Santec.

D'autre part, les membres du C.C.A.S. se sont rendus, en délégations, dans les maisons de retraite des environs afin de partager un goûter de Noël avec les résidents originaires de Santec. Ce fut l'occasion pour eux de recevoir des nouvelles de leur commune et d'évoquer des souvenirs du « bon vieux temps ».



*Les résidents et le personnel de Kersaudy ont réservé un accueil très chaleureux à la délégation du C.C.A.S.*

# FÊTE DE NOËL DES ÉCOLES

Cette année la municipalité a offert aux enfants des deux écoles et à leurs parents, à la salle polyvalente, un conte animé par Patrick EWEN, « La légende de Ronan Keradalan ». Inspiré des légendes de sa Bretagne natale, le conteur a su tenir en haleine tous les enfants, les transportant dans un monde inquiétant et féérique où le héros, Ronan Keradalan (et les enfants) se trouve entraîné dans une aventure palpitante qui heureusement se termine par une fin heureuse. Remis de leurs émotions, les enfants ont accueilli comme il se doit le Père Noël, venu tout spécialement à Santec pour leur offrir un goûter et des friandises.



*Les enfants ont été accueillis par le maire à la salle polyvalente*



*Patrick EWEN a entraîné les enfants dans une aventure captivante inspirée des légendes bretonnes*

## FEST DEIZ

Dimanche 16 janvier a eu lieu la 3<sup>ème</sup> édition du Fest Deiz organisé par le C.C.A.S. de Santec. Cette édition a tenu ses promesses de convivialité, de chaleur et de qualité.

L'idée est de réunir des talents artistiques santécois et de revisiter le passé et les traditions. Cette année André GRALL a présenté, en breton, un diaporama sur la pêche aux lançons, de jour comme de nuit, au lieu mythique du Drezen Rouz et un film muet en noir et blanc, datant de 1908 et tourné sur l'île de Sieck, a été projeté ; un petit trésor découvert parmi les archives de l'INA.

Les chanteurs, musiciens et autres conteurs ont fait partager leur passion, en breton beaucoup, en français un peu, à une salle conquise, de plus de cent personnes. On peut citer François BORGNE et Yffic COMBOT et les filles du Léon, Clotilde PRIGENT et sa voix d'or, accompagnée par François BORGNE, puis Henri PRIGENT et André QUEMENER qui nous ont enchantés et fait danser sur du Kan Ha Diskan, mais aussi avec la chanson des goémoniers et la chanson de Son Ar Boer, un santécois vendeur de journaux resté dans les mémoires.

Comme les autres années, le micro était ouvert à tous ceux qui voulaient conter ou chanter. La galette des rois a délié toutes les paroles et permis le partage, la rencontre.

**Vivement la prochaine édition !**



*Accompagnés par François BORGNE et Yffic COMBOT, chanteurs et chanteuses ont fait partager leur passion, quant à André GRALL il a commenté en breton un reportage sur la pêche aux lançons à Drezen Rouz.*



## INTERCOMMUNALITÉ



### LA C.C.P.L. RECRUTE

#### **Un Coordinateur de l'école de musique/Musicien chargé des interventions en milieu scolaire**

Poste à temps complet, non permanent à durée déterminée.

Catégorie : B - Filière : Culturelle enseignement artistique

Cadre d'emplois : Assistant Territorial Spécialisé d'Enseignement Artistique (ATSEA)

#### MISSIONS PRINCIPALES

Placé sous l'autorité du Directeur Général des Services, vous assurez les missions suivantes :

#### **Référent technique de la Communauté de Communes pour l'enseignement musical spécialisé :**

- Élaboration et suivi d'une convention partenariale (pédagogique, technique, financière...) entre le Centre d'Éducation Musicale et Artistique (CEMA) de St Pol de Léon et de la CCPL.
- Interface entre le CEMA et la CCPL en lien avec l' élu responsable.

#### **Assistance au CEMA dans le cadre de la convention partenariale :**

- Définir, écrire et mettre en œuvre le Projet d'Établissement et le Projet Pédagogique en concertation avec les responsables de l'association, l'équipe enseignante et en relation avec les acteurs culturels du territoire (lieu de diffusion, pratique amateur, chorale...).
- Piloter et coordonner le projet de l'école selon le schéma départemental de développement des enseignements artistiques du Finistère.
- Animer et coordonner l'équipe pédagogique selon les orientations retenues avec les responsables du CEMA.

#### **Intervention en milieu scolaire du territoire de la CCPL**

- Mettre en place un dispositif d'intervention (musique à l'école) dans les écoles primaires de la C.C.P.L. en concertation avec les enseignants.
- Animer les interventions.

#### PROFIL

- Titulaire du D.U.M.I.
- Faire preuve d'aisance relationnelle, de capacités à travailler en équipe, de maîtrise dans la conduite de projets.
- Connaître les problématiques de l'enseignement artistique, la gestion d'une structure.
- Avoir une expérience d'un poste similaire.
- Avoir une pratique et être en état de veille artistique.
- Être ouvert à l'innovation et l'expérimentation pédagogique.
- Aptitude à l'élaboration de partenariats.
- Titulaire du Permis B.
- Maîtrise des outils de bureautique. Connaissances sur la gestion financière appréciées.

#### RÉMUNÉRATION

- Statutaire + régime indemnitaire
- Avantages sociaux : C.N.A.S. + Amicale du personnel

**Candidatures (lettre de motivation + CV avec photo) à adresser au plus tard pour le vendredi 11 février à**

Monsieur le Président

Communauté de Communes du Pays Léonard

29, rue des Carmes – BP 116, 29250 St Pol de Léon

### DÉCHETTERIE

#### **Facturation des dépôts de gravats**

Afin d'éviter certaines dérives constatées dans les déchetteries communautaires, la CCPL a décidé de facturer la totalité des dépôts de gravats ; ainsi les particuliers seront dorénavant soumis à redevance dans le cas de dépôts de gravats d'un volume supérieur à 1m<sup>3</sup> par foyer et par mois au tarif de 4,80€ par m<sup>3</sup>.

De plus, les personnes travaillant en chèque emploi-service ou disposant d'un statut d'auto-entrepreneur seront soumises à redevance lors de leurs dépôts (déchets végétaux, gravats, déchets industriels banals...).

## VIE SCOLAIRE

### PORTES OUVERTES DE L'U.B.O.

Les portes ouvertes 2011 de l'Université de Bretagne Occidentale auront lieu le 12 février à Brest et le 19 février à Quimper et à Morlaix. Ce sera l'occasion pour les finistériens et futurs étudiants de découvrir toutes les facettes de l'U.B.O. Plus de 200 formations seront présentées. Tout au long de la journée, des enseignants et des étudiants répondront à vos questions et vous feront visiter les locaux (amphithéâtres, salles de cours, laboratoires, bibliothèques...). Ce sera l'opportunité d'obtenir un conseil, une information sur une filière ou de découvrir les métiers auxquels l'UBO peut vous préparer.

Tous les détails du programme en ligne sur [www.univ-brest.fr](http://www.univ-brest.fr)

Vous y trouverez les plans d'accès sur les différents sites.



## VIE ASSOCIATIVE

### CRÉATION D'UN COMITÉ DES FÊTES



Lors de la cérémonie des vœux, le Maire a annoncé la création d'un Comité des Fêtes à Santec.

On se souvient que la 2ème édition de la fête du Sable et du Vent en 2010 a malheureusement été perturbée par un temps exécrable. Néanmoins, il s'est créé une dynamique et une forte volonté de vouloir construire des bases solides pour continuer et développer cette fête et autres animations. C'est ainsi qu'en toute fin d'année est né le comité des fêtes de SANTEC constitué de membres de toutes les associations de la commune, de membres de la municipalité et de membres indépendants.

Bernard LE PORS précise « qu'avec l'envie de bien faire de chacun de ses adhérents et le charisme et l'expérience de Guy PRIGENT, son Président, ce comité des fêtes réussira à fédérer les Santécois et à faire bouger et vibrer la commune ».

Les comptes rendus des réunions du comité des fêtes sont affichés en mairie et les associations le reçoivent sur leur messagerie. Celles qui n'auraient pas transmis leur adresse mail à la mairie de Santec, sont invitées à la communiquer à la mairie.

**La prochaine réunion du Comité se déroulera le lundi 31 janvier à 20h30 à la salle polyvalente.**

### ANCIENS COMBATTANTS

Les Anciens Combattants se réuniront pour leur assemblée générale et pour le paiement des cotisations et la régularisation des dossiers, le samedi 5 février à 14h30 à la salle polyvalente. Pensez à vous munir de votre carte de combattant.

### LES AMIS DE LA CHAPELLE

L'assemblée générale de l'association des Amis de la Chapelle et du Patrimoine aura lieu le dimanche 13 février à 11 heures à la salle polyvalente. La présence nombreuse des adhérents est souhaitée. La réunion sera clôturée par un vin d'honneur.

### CRÉATION D'UN CLUB DE JEUX DE CARTES

Dans le cadre de la création d'un club de jeux de cartes, tarots belote, une réunion est prévue le mardi 1<sup>er</sup> février à 18h30 à la salle de réunion de l'espace Henri NICOL. Toute personne intéressée est cordialement invitée à la réunion.

## ANNONCES

### LABRADORS

A vendre 9 adorables chiots type labrador noir, disponible dès maintenant (3 femelles et 6 mâles). **Tél : 06 66 14 94 10**

### LOCATION DE MAISON

Loue à Santec maison T6 (cellier, cuisine, 1sdb, 2wc, 5 chambres, garage) avec jardin clos à 1km de la plage. (libre le 1<sup>er</sup> mars 2011). **Tél : 07 60 75 74 05**